

Jean-Marcel LÉARD

avec la collaboration de Sébastien MARENGO

# **Grammaire sémantique modulaire**

Catégories lexicales, référence, prédication

Symboles, avant-propos et introduction

Septembre 2013

<http://www.usherbrooke.ca/catifq/recherche/projets/en-cours/grammaire-semantique-modulaire/>

© Centre d'analyse et de traitement informatique du français québécois (CATIFQ), 2013.

Tous droits réservés.

Dépôt légal et ISBN : en attente.



# Table des matières

Symboles .....	1
Avant-propos .....	3
Références .....	4
Introduction .....	5
1. Premier enjeu : une organisation originale .....	5
1.1 Une grammaire sémantique modulaire .....	5
1.2 Les trois modules .....	6
1.2.1 Le premier module : les catégories lexicales .....	6
1.2.2 Le second module : la référence .....	7
1.2.3 Le troisième module : la prédication .....	8
1.2.4 Conséquences pour l'organisation générale des catégories .....	9
2. Deuxième enjeu : la méthodologie .....	10
2.1 Des procédures explicites et récurrentes .....	10
2.2 Convergence, prototypie et intersections .....	11
2.3 Le statut de la transformation .....	11
3. Considérations sur l'approche sémantique modulaire .....	12
3.1 Considérations internes .....	12
3.1.1 La délimitation du domaine : l'exclusion de la phonologie et de la pragmatique .....	12
3.1.2 Les modules : indépendance, interférences et réalisme .....	13
a) La grammaire en sous-systèmes indépendants .....	13
b) Les interférences entre modules .....	14
c) Le réalisme des modules .....	14
3.2 Considérations externes : entre récupération et nouveauté .....	15
3.2.1 Les approches structurales .....	15
a) Trois structures pour trois modules .....	15
b) Des failles à combler .....	15
3.2.2 Les approches post-structurales .....	15
a) La grammaire générative de Chomsky .....	15
b) L'approche culiolienne .....	16
3.2.3 Des approches sémantiques quasi modulaires ? .....	16
Références .....	18



# Symboles

ADJ	= adjectif, noyau ou tête du S-ADJ et du G-ADJ
ADV	= adverbe, noyau ou tête du S-ADV et du G-ADV
ARG	= argument (actant) noté ARG1, ARG2, ARG3 ou X, Y, Z selon l'ordre
AUX	= auxiliaire, SPÉC de V et constituant du SV
CD / CI	= complément direct / indirect du V
COORD	= coordonnant, conjonction de coordination
DEC	= <i>Dictionnaire explicatif et combinatoire</i>
DÉT	= déterminant, type de PRÉDÉT qui détermine ou repère tout en quantifiant
G-ADJ	= groupe adjectival, inclut l'ADJ et tout ce qui en dépend, plus large que S-ADJ
G-ADV	= groupe adverbial, inclut l'ADV et tout ce qui en dépend, plus large que S-ADV
GN	= groupe nominal, inclut le N et tout ce qui en dépend, plus large que SN
GP	= groupe prépositionnel, inclut la PRÉP et tout ce qui en dépend
GV	= groupe verbal, inclut le V et tout ce qui en dépend, plus large que SV
<i>il</i> -impers	= <i>il</i> impersonnel
MAR	= marqueur d'ajustement référentiel
MD	= marqueur discursif (illocutoire, interactif, structurant)
N	= nom, noyau ou tête du SN et du GN
N-propre	= nom propre (et ainsi pour les diverses classes de N)
P	= phrase (propositionnelle ou non)
P-ass	= phrase assertive (et ainsi pour P-imp, P-int, P-excl)
pp	= présupposé
PR	= <i>Petit Robert</i> (version numérique 2013)
PRÉD, PRÉD1, PRÉD2	= prédicat, prédicat de niveau 1, prédicat de niveau 2
PRÉDÉT	= prédéterminant, SPÉC de N et constituant du SN, plus large que DÉT
PRÉP	= préposition
PRO	= pronom
PROP	= proposition, P assertive (déclarative)

que-P	= P non propositionnelle indépendante ou sous-phrasé subordinée complétive
qui-P	= P relative
S-ADJ	= syntagme adjectival (SPÉC + ADJ)
S-ADV	= syntagme adverbial (SPÉC + ADV)
SN	= syntagme nominal (SPÉC + N) (cas où le N-commun est accompagné d'un PRÉDÉT)
SN1 de (S)N2	= GN complexe contenant deux N
SPÉC	= spécifieur (élément construisant la référence : PRÉDÉT, AUX, SPÉC-de-quantité)
SUB	= subordonnant, conjonction de subordination
SV	= syntagme verbal (SPÉC + V)
TLFI	= <i>Trésor de la langue française informatisé</i>
V	= verbe, noyau ou tête du SV et du GV
V-inf	= V de forme infinitive, infinitif
V-statif	= verbe statif (et ainsi pour les diverses classes de V)
WWW	= exemple provenant du web
X, Y, Z	= arguments ordonnés d'un prédicat

*Italique* = usage métalinguistique, mention d'une expression

#### PETITES MAJUSCULES

= lemme représentant diverses formes du mot : "LE est un article"  
 = forme autonome (*MOI*) par opposition à la forme non autonome (*me*)

(x)	= facultatif
{x <sub>1</sub> / x <sub>2</sub> / x <sub>3</sub> }	= paradigme, zone de choix
*	= agrammatical
?	= douteux
??	= très douteux
'x'	= sens du mot ou de l'expression
« x »	= usage d'un terme traditionnel jugé inadéquat
˘x˘	= locution

Les renvois sont indiqués en Arial gras et précisent, dans l'ordre, le module (chiffre romain), le chapitre (chiffre arabe) et la section (chiffre arabe). Par exemple, **I-3-3** signifie « module I, chapitre 3, section 3 ». Le numéro de module est parfois omis lorsqu'il s'agit du module en cours ; idem pour le numéro de chapitre.

# Avant-propos

Les deux dernières décennies ont connu une vague de grammaires de niveau universitaire : Charaudeau, 1992 ; Le Goffic, 1993 ; Riegel *et al.*, 1994 (7<sup>e</sup> éd. 2009) ; Wilmet, 1997 (5<sup>e</sup> éd. 2010). Devant le présent projet, trois réactions différentes sont prévisibles : le lucide se demandera si une nouvelle grammaire a quelque intérêt ; le sceptique doutera que l'on puisse encore rédiger une grammaire nouvelle ; le perfide pensera qu'il faut être bien prétentieux ou naïf pour se lancer dans une telle entreprise.

En mettant notre travail en perspective, nous gagnerons au moins un peu de compréhension. Il s'appuie sur deux principes exprimés dans un ouvrage antérieur en vue de démarginaliser des constructions déviantes (Léard 1992 : 270-271) : en grammaire, les faits explicateurs sont d'ordre sémantique ; la sémantique doit être scindée en modules. Il était bien tentant de valider ces principes hors du champ syntaxique étroit qui les avait justifiés mais, si l'idée a vite germé, il a fallu bien du temps pour les appliquer à toute la grammaire (lexique, syntaxe, morphologie).

En raison de ses fondements modulaires, cet ouvrage se distingue des concurrents au moins dans son plan et son organisation générale. Sur ce point, il faut noter que les grammaires de Le Goffic, de Riegel et de Wilmet, qui ont pourtant bien amélioré notre paysage grammatical, n'annoncent pas leur plan, qui n'est donc pas justifié. Or toutes ont un plan différent, qui a ses avantages et ses faiblesses, mais on est en droit de penser que la valeur d'une grammaire tient aussi au fait que son plan est motivé. Notre grammaire est construite à partir de trois modules sémantiques (catégories lexicales, référence, prédication), ce qui mène à de fortes remises en cause, appuyées ou même exigées par la syntaxe : ainsi, certains noms, adjectifs ou verbes et surtout de nombreux « adverbes » sont des spécifieurs étudiés dans le module référence et non dans le module des catégories lexicales.

Dans l'analyse de détail, cette grammaire est très méthodique et exploite de façon récurrente les mêmes critères. Ils sont utilisés dans chaque chapitre à trois niveaux : délimitation du domaine, organisation du domaine et étude de chacune des classes. Compte tenu des contraintes qu'impose une telle démarche descriptive, l'ouvrage suit son propre cheminement et évite les confrontations, même si une analyse différente invite constamment à des débats stimulants. Cela explique aussi que les références bibliographiques sont réduites à l'essentiel.

Quelle que soit la mesure des innovations, l'analyse de détail montre la complexité de chaque langue tandis que le plan illustre la simplicité fondamentale du langage. Acquisées par tous rapidement et sans enseignement, les langues sont peut-être plus simples que ne le laissent croire les analyses, vite déroutantes si elles ne sont pas appuyées sur quelques principes de base. Il en est des langues comme des forêts : l'orée est dense mais, en prenant du recul ou de la hauteur, on découvre les voies qui permettent d'avancer sans s'égarer.

## Références

CHARAUDEAU, Patrick (1992), *Grammaire du Sens et de l'Expression*, Paris, Hachette.

LÉARD, Jean-Marcel (1992), *Les gallicismes*, Paris et Louvain-la-Neuve, Duculot, 1992.

LE GOFFIC, Pierre (1993), *Grammaire de la phrase française*, Paris, Hachette.

RIEGEL, Martin *et al.* (1994), *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF (7<sup>e</sup> éd. 2009).

WILMET, Marc (1997), *Grammaire critique du français*, Paris et Bruxelles, Hachette et Duculot (5<sup>e</sup> éd. 2010).



# Introduction

Tout locuteur natif d'une langue a intériorisé un ensemble de formes et de règles grâce auxquelles il produit des séquences sonores interprétables et comprend celles d'autrui. Ce savoir, globalement acquis avant l'école, représente **sa** grammaire ; celui que partagent les usagers constitue **la** grammaire d'une langue. Nous esquissons ici la rédaction d'**une** grammaire, celle du français, en posant que **la** grammaire (sans complément) est une discipline descriptive et non pas normative : sans le respect des règles, le locuteur produit du bruit et non un énoncé.

Dès le départ, nous prenons pour acquis que le code orthographique peut être écarté du débat. L'immense majorité des usages du français sont oraux et permettent de communiquer efficacement. D'ailleurs, l'exercice même de la dictée prouve que le son suffit à la transmission du message et que les règles graphiques n'apportent rien. Bien au contraire, elles masquent souvent la réalité phonologique et morphologique du français.

Il va aussi de soi qu'une nouvelle description du français n'a d'intérêt que si elle renouvelle la perspective ou la méthodologie. L'introduction aborde ces deux points : nous suggérons une organisation originale de la grammaire (section 1) et une méthodologie explicite (section 2). Par la suite, nous proposons deux séries de réflexions (section 3) : les premières concernent l'approche elle-même ; les autres évaluent les rapports avec quelques courants linguistiques.

## 1. PREMIER ENJEU : UNE ORGANISATION ORIGINALE

### 1.1 Une grammaire sémantique modulaire

Les règles à respecter pour que le son soit interprétable et constitue un énoncé sont d'une complexité évidente mais, puisque le langage transmet du sens, la description des énoncés doit être possible à partir du sens et cela a déjà été tenté. Ainsi, F. Brunot (1922) fonde un ouvrage sur "l'ordre des idées" ; cependant, comme il refuse de lier le sens à la forme (les classes de mots), ce qu'il propose est "une théorie nouvelle du langage appliquée au français" plutôt qu'une grammaire. D'autres essais se situent nettement dans l'ordre grammatical, en particulier celui de G. Guillaume (synthèse dans Moignet, 1981), mais il n'est pas exempt de critiques, qui seront précisées dans la présentation des deux premiers modules.

Nous proposons ici une approche sémantique de la grammaire qui exploite le principe de modularité, lequel consiste à traiter de façon autonome des éléments interconnectés. Récent en linguistique, il est pourtant utilisé dans plusieurs domaines. De façon large, il aborde les rapports entre la faculté de langage et les capacités cognitives, ce qui concerne la psychologie. De façon étroite, il décompose l'activité de langage : N. Chomsky (1981), le premier linguiste à parler de modules, l'applique à la grammaire mais ses modules, surtout syntaxiques (rôles thématiques, liage, gouvernement, cas, contrôle et bornes), conviennent peu à notre perspective ; H. Nølke l'utilise pour la focalisation (1994) puis étend ses réflexions à la nature et aux exigences d'une approche modulaire (1999) ; E. Roulet (1999) s'en sert pour l'analyse du discours.

Dans l'approche proposée, la production et l'interprétation d'un énoncé mettent en jeu trois modules sémantiques. Ces modules sont intégrés dans la phrase (P), unité de base habituelle de la communication, et il appartient au grammairien de les distinguer dans ses analyses. Chaque module représente une partie indépendante de la grammaire, qu'il faut bien circonscrire, et exige des concepts sémantiques propres, qu'il convient de préciser. Chacun traite aussi prioritairement de certaines catégories et il en résulte un regroupement qui correspond fortement à la distinction établie entre catégories lexicales et grammaticales.

#### Notes.

- Au lieu de catégories, la grammaire scolaire parle de parties du discours ou de classes de mots et en énumère généralement dix : nom, verbe, adjectif, adverbe, déterminant, pronom, préposition, conjonction de subordination, conjonction de coordination, interjection (parfois mot-phrase par élargissement). Cette liste est quelquefois enrichie (introduceurs *Voilà / Il y a / Est-ce que*) et pourrait encore l'être par cohérence : pourquoi pas une partie du discours pour les auxiliaires, parallèle à celle des déterminants ?
- Ces parties du discours ont aussi fait l'objet de divers regroupements : les mots variables ont été opposés aux autres, invariables ; une classe de mots-outils a réuni les prépositions et les conjonctions ; une classe de mots grammaticaux a associé les mots-outils, les déterminants, les pronoms et parfois les auxiliaires ; une classe de particules a réuni des mots invariables.
- Même si nous parlons surtout de catégories, l'expression *partie du discours* est utilisée pour certains ensembles (N, V, ADJ, ADV) qui contiennent des éléments notionnels (1.2.1) et souvent aussi des éléments référentiels (1.2.2). Les étiquettes associées aux symboles des parties du discours indiquent l'appartenance à un type notionnel (N-d'entité, N-propre...) ou à un type référentiel (N-spéc, N-référentiel...).

## 1.2 Les trois modules

C'est avant tout le domaine sémantique qui caractérise chaque module et nous allons expliciter les faits, la terminologie et les catégories en cause.

### 1.2.1 Le premier module : les catégories lexicales

Les catégories N, V, ADJ et ADV, dites désormais catégories lexicales, font l'objet de notre premier module. Elles sont regroupées dans diverses théories, en particulier par les guillaumiens, qui parlent de parties de langue prédicatives, et dans les courants chomskyens, où elles sont appelées catégories majeures.

Les catégories lexicales sont regroupées et organisées en fonction de dépendances syntaxiques qui, en raison de leur évidence, sont à la base de la plupart des théories et de la grammaire scolaire : le V et l'ADJ dépendent d'un N ou d'un équivalent comme un infinitif (V-inf) ou une complétive (que+P) ; l'ADV dépend d'un V (ou, dans un sens élargi, d'un ADJ ou d'un autre ADV). Les liens avec la sémantique sont moins assurés et certains considèrent même que seul le niveau de dépendance syntaxique caractérise ces catégories. L'établissement d'un lien entre les catégories lexicales et la sémantique a pourtant été tenté, en particulier par les guillaumiens, à partir du principe de l'incidence (interne / externe) et du domaine (espace / temps). L'analyse vaut pour des cas choisis (*Le grand garçon écoute attentivement*) mais ne rend pas compte de deux faits : le N, le V et l'ADJ ont souvent des compléments, surtout nominaux ; un changement de catégorie du V, de l'ADJ et de l'ADV inverse certaines dépendances (*la grandeur du garçon*).

En fait, la dépendance catégorielle retenue par la grammaire scolaire et les guillaumiens relève surtout des mécanismes de prédication et les catégories lexicales entrent dans une autre hiérarchie, plus fondamentale et purement notionnelle, pour laquelle il faut une terminologie différente. Le V, l'ADJ qualificatif et l'ADV sont des prédicats notionnels qui, sauf exception, exigent au moins un argument (ARG) ; c'est de l'expression de cet ARG qu'ils dépendent en syntaxe. Ils peuvent exiger dans leur représentation des ARG supplémentaires, qui se présentent

sous forme de compléments et que la hiérarchie habituelle ne prévoit pas (*X suivre Y / X fier de Y / X conformément à Y*). Ces prédicats notionnels (V, ADJ, ADV sous leur forme canonique) peuvent changer de catégorie lexicale et en particulier être nominalisés ; cela ne modifie pas la nécessité des ARG mais seulement leur manifestation, car le N n'a pas d'ARG support (*X arrive à Y / l'arrivée de X à Y*). En somme, le type notionnel transcende la catégorie lexicale et cela exige un double étiquetage (par ex., *arrivée* est un N-prédicat).

La présence d'ARG qui se manifestent de façons diverses permet de défendre une hiérarchie notionnelle de trois ordres :

- les notions de premier ordre dénotent des entités ou des matières et constituent des termes sémantiques, au sens où elles sont pensées de façon autonome. Dépourvues d'ARG, elles sont destinées à être elles-mêmes ARG. Elles se manifestent sous forme de N (N-substantifs) ;
- les notions de deuxième ordre dénotent des événements ou des propriétés et constituent des prédicats de niveau 1 (prédicats1), qui exigent au moins un ARG. Elles se manifestent sous forme de V, d'ADJ et parfois de N (N-prédicats1) ;
- les notions de troisième ordre dénotent des propriétés d'événement et constituent des prédicats de niveau 2 (prédicats2), qui ont un prédicat1 comme premier argument (ARG1). Elles apparaissent sous forme d'ADV mais aussi d'ADJ (ADJ-prédicats2) ou de N (N-prédicats2). La partie du discours « ADV », souvent simplement délimitée par son niveau syntaxique (niveau 3 ou 4), fait ici l'objet d'un réaménagement. Un véritable ADV porte le trait /MANIÈRE/ et relève de ce premier module, dans lequel il reçoit un statut précis, confirmé par sa complémentation : en tant que prédicat2, il a un prédicat1 comme ARG1, lequel est conservé lors des descentes catégorielles (*X réagit rapidement / X est rapide dans ses réactions / la rapidité de X à réagir*). Les autres « adverbes » sont à exclure de cette partie du discours et relèvent à nos yeux du second module.

#### Notes.

- Le terme *prédicat* désigne aussi une fonction. Pour éliminer l'ambiguïté, il est suivi d'un chiffre quand il concerne le statut notionnel (ex. : *prédicat1* ou *prédicat2*) et associé à un ADJ quand il renvoie à une fonction (ex. : *prédicat interne*, *prédicat externe*, *prédicat second*). Cela évite une innovation terminologique.
- Les prédicats notionnels, éléments lexicaux saturés par un ou des ARG, ne sont pas seuls à être nécessairement saturés. Plusieurs éléments grammaticaux (AUX, PRÉDÉT, PRÉP, SUB, COORD...), étudiés dans le deuxième module, le sont aussi, mais ils ne sont pas dits prédicats et on ne parle pas d'arguments pour les sens qui les saturent. Le terme de *foncteurs* pourrait regrouper l'ensemble des éléments devant être saturés.

### 1.2.2 Le second module : la référence

Une des fonctions de base du langage est de décrire la réalité et certaines catégories ont pour rôle de relier le contenu des catégories lexicales à l'univers extra-linguistique, c'est-à-dire de construire la référence. Deux traits sémantiques, les traits /QUANTITÉ/ et /REPÈRE/, sont en cause et ils sont particulièrement évidents dans le système des PRÉDÉT. Mais le N n'est pas la seule catégorie à être associée aux opérations de référence ainsi définies : dans l'univers temporel, le V est quantifié (aspect : portion d'événement, itération) et repéré (époque, personne) ; l'ADJ et l'ADV sont surtout intensifiés (forme de quantification).

La construction de la référence concerne d'abord les flexifs, joints au radical à l'intérieur d'un mot et conservés par le V (conjugaison) mais plus rares avec le N et l'ADJ. Elle concerne aussi plusieurs catégories dites grammaticales : PRÉDÉT, PRÉP, PRO, « ADV » qui ne sont pas des prédicats2. Cela correspond aux parties de langue non prédictives ou transprédictives des guillaumiens (PRÉDÉT, PRÉP, PRO) et aux catégories fonctionnelles des courants générativistes (PRÉDÉT, PRÉP, PRO, flexifs). Il faut y ajouter les emplois des catégories lexicales N, V et ADJ associés à une étiquette (N-spéc, V-spéc ; N-référentiel, V-référentiel, ADJ-référentiel), qui complètent les

opérations de référence dans le syntagme nominal (SN) ou le syntagme verbal (SV) (*un morceau de bois, il commence à travailler*). Le second module regroupe en somme tous les éléments qui font une opération de quantification ou de repérage sur les catégories lexicales.

Le terme de *spécifieur* (SPÉC) réunit les mots qui constituent avec une tête lexicale un syntagme (au sens strict du terme) : AUX et PRO personnels non autonomes, réservés au V ; PRÉDÉT, réservés au N ; SPÉC-de-quantité, souvent dits « ADV » par abus, généralement compatibles avec toutes les catégories lexicales et souvent avec d'autres SPÉC-de-quantité. Les constituants restants sont répartis en deux types : circonstants, qui donnent des repères par définition ; marqueurs d'ajustement référentiel (*environ, presque...*), qui précisent la référence ou la dénotation. Ce regroupement permet de proposer un module référentiel qui récupère la plupart des éléments extérieurs à la relation prédicat-arguments.

**Note.** La compatibilité des mots lexicaux avec les SPÉC et les flexifs permet une classification autre que celle basée sur les ARG. Les N-d'entité sont nombrables mais non les N-de-matière ni les N-propres ; les N-communs d'entité ont une détermination variable mais non les N-propres ; les V-d'activité impliquent une durée et des bornes ; les V-d'accomplissement ont des bornes juxtaposées ; les V-statifs n'ont pas de bornes... Des opérations complémentaires peuvent modifier les compatibilités.

### 1.2.3 Le troisième module : la prédication

Un schéma notionnel prédicat-arguments représente le matériau de base de la P mais la production d'une P exige un agencement de mots lexicaux qui respecte la hiérarchie morpho-syntaxique et met en rapport de dépendance sémantique des supports et des apports. Les apports, dits prédicats fonctionnels, donnent des informations sur un ARG support et le **prédicat complète l'argument** support. La relation entre un prédicat fonctionnel et son ARG support est donc inverse de celle qu'un prédicat notionnel établit avec ses ARG. Le module "prédication" concerne surtout la distribution mais aussi quelques catégories grammaticales : les PRÉP, qui ont donc un double rôle, les SUB, les éléments clivants (*c'est...qui / il y a...qui*) et les particules (*est-ce que*).

La plupart des énoncés mettent en relation, au moyen d'une prédication fondamentale et constitutive de la P, deux groupes indépendants qui se complètent. Cette prédication, qui représente l'apport essentiel d'information, est dite externe car le prédicat fonctionnel est hors de son groupe support, dit sujet. Le prédicat externe est surtout un V fléchi ou un ADJ dit attribut introduit par un V-copule. Il existe cependant deux autres types de prédications. La prédication seconde, fonction de l'ADJ, du N et du SN, est caractérisée par le détachement et correspond aux fonctions reconnues d'épithète détachée (ADJ, relatives, groupes prépositionnels (GP)) et d'apposition (SN coréférent). La prédication interne est plus étendue mais n'est pourtant pas reconnue comme une prédication : elle concerne l'ADJ épithète et ses concurrents (relatives sans pause, divers GP), prédicats internes du GN, ainsi que les ADV ou les GP équivalents, prédicats internes du GV.

**Note.** L'ADJ et certains N entrent aussi dans des prédications complexes. L'une, connue sous le nom d'attribut de l'objet, relève du cadre notionnel (structure argumentale des prédicats) (1a) ; l'autre représente un mécanisme de prédication, parfois apparenté au clivage (1b).

- (1)a Je trouve Luc gentil. / Cela me rend nerveux.  
 (1)b Il a les yeux verts. / J'ai un enfant (de) malade.

La prédication rend ainsi compte d'un type précis de relations de dépendance dans le groupe et dans la P : tout prédicat fonctionnel, qu'il soit externe, interne ou second, établit un lien de prédication avec un ARG externe, aussi dit ARG support. Cet ARG est distinct des ARG internes du

prédicat (ses dépendants en syntaxe), qui relèvent du seul plan notionnel. Il reste trois points à traiter à propos de la prédication externe qui produit la P :

- en principe, le sujet est l'ARG1, est propos (il en est déjà question), thématique (il est connu) et topique (le prédicat lui attribue des propriétés). Cette convergence est parfois absente et cela justifie le passif, la dislocation, le clivage ou la postposition ;
- la relation entre un sujet et un prédicat externe produit une P assertive, une proposition qui engage l'énonciateur sur la vérité de la prédication (acte descriptif, vrai ou faux). Cependant, l'énonciateur peut suspendre l'assertion au moyen d'un élément indéfini (*QUI / qui*), d'un ordre particulier de constituants (postposition du PRO sujet), d'une particule (*Est-ce que / -ti*) ou d'une conjonction de subordination (*si, que*) ;
- la subordination est traitée sous l'angle de l'assertion. Une P non propositionnelle est candidate à la subordination, à l'intégration, et cela permet des P complexes. Une P détachée et insérée dans une autre constitue une assertion secondaire.

#### 1.2.4 Conséquences pour l'organisation générale des catégories

Cette organisation modulaire de la grammaire permet une reclassification globale des catégories ou classes de mots et montre les croisements ou les cumuls :

- les catégories lexicales (parties du discours) contiennent avant tout des éléments notionnels et sont donc essentiellement étudiées dans le module I. Cependant, certaines contiennent aussi des éléments référentiels, assez caractérisés par leurs traits sémantiques et leur statut syntaxique (dépendance à l'égard d'une catégorie lexicale : N, V) pour être traités dans le module II ;
- les catégories grammaticales ont deux usages. Elles ont un rôle référentiel pur ou un rôle d'intégration dans la phrase et entrent dans ce dernier cas dans le module III.

<b>Catégories, classes de mots</b>			
<b>Catégories lexicales (ou majeures, ou parties du discours) :</b> N, V, ADJ, ADV		<b>Catégories grammaticales (ou mineures, ou fonctionnelles)</b>	
Éléments notionnels	Éléments référentiels (correspondant notionnel fréquent)	À usage référentiel	À usage grammatical (intégration dans le schéma de prédication)
		<ul style="list-style-type: none"> <li>– SPÉC (PRÉDÉT, SPÉC-de-quantité)</li> <li>– Pronoms et proformes (référence particulière ou indéfinie)</li> <li>– PRÉP (GP circonstant, repère)</li> <li>– SUB et particules qui suspendent l'assertion</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– PRÉP (marqueurs de fonction des N ARG internes ou prédicats internes)</li> <li>– Éléments clivants (<i>il y a, c'est, voilà</i>)</li> <li>– SUB (intègre une P dans une autre)</li> <li>– Pronom indéfini subordonnant</li> </ul>
<b>Module I</b>	<b>Module II</b>		<b>Module III</b>

**Note.** Pour un tableau complet, il faut ajouter les catégories pragmatiques (marqueurs discursifs) (3.1.1).

## 2. DEUXIÈME ENJEU : LA MÉTHODOLOGIE

### 2.1 Des procédures explicites et récurrentes

Un principe méthodologique minimal s'impose : l'analyse doit être explicite et méthodique, c'est-à-dire récurrente. Cet essai, bien qu'incomplet, pourrait montrer le caractère peu systématique des concurrents, qui ont pourtant utilisé des titres prometteurs. Toute catégorie linguistique résulte de regroupements et la description doit retenir :

- les **marques** ou la variation du signifiant. Ces marques sont les morphèmes liés (flexifs et dérivatifs : préfixes, suffixes) et les SPÉC, qui portent souvent les flexifs ;
- la **distribution** ou la linéarité (axe syntagmatique) imposée par le caractère oral des langues. Elle permet de distinguer la catégorie (PRÉDÉT + N dans le SN ; PRÉP + (S)N dans le GP) et la fonction (SN sujet + V + SN ayant la fonction de complément direct (CD)) ; elle fonctionne à trois niveaux : le mot dans le syntagme, le syntagme dans le groupe, le groupe dans la P. Cette rubrique tient aussi compte de diverses **compatibilités** ;
- la **complémentation** ou dépendance, à envisager sous deux angles inverses. Au plan notionnel, un prédicat est incomplet sans ses ARG ; au plan de la prédication ou de l'expression dans la P, c'est l'ARG support qui est incomplet et qui appelle le prédicat pour un apport de sens ;
- le caractère **obligatoire** (noyau) ou facultatif (expansion) à plusieurs niveaux.

Tous ces aspects, porteurs de sens ou liés au sens, sont par la suite repris dans une rubrique **Sémantique** qui complète chaque description, interprète les données antérieures. Une faiblesse de plusieurs courants linguistiques a été de mettre le sens au second plan ou même de l'écarter. Or la nature sémantique de l'activité langagière invalide une telle perspective :

- un mot relevant du premier module appartient à une catégorie lexicale mais aussi à un type notionnel (entité, matière ; événement, propriété ; manière) et est un terme sémantique ou un prédicat ;
- ce même mot sélectionne ses flexifs ou les SPÉC qui l'accompagnent et sont porteurs de sens sous l'angle de la référence ;
- dans le groupe et la P, la prédication établit des dépendances entre catégories qui sont contrôlées par l'apport d'information.

Dès lors que l'on intègre la sémantique, il est fondamental de tenir compte de la polysémie, puisque le statut général (lexical vs grammatical), le type (entité, spécifieur...) ainsi que la structure d'ARG ne sont pas les propriétés d'un vocable mais de chacune de ses acceptions ou lexies (Mel'čuk *et al.*, 1995). La numérotation des lexies s'impose souvent pour lever toute ambiguïté (1a, b). Même l'appartenance à une partie du discours doit concerner la lexie et non le vocable, sans quoi le double étiquetage (partie du discours + type) devient incohérent. Dans cette optique, nous dirons par exemple que la lexie PEINTURE<sub>I,A</sub> est un N-d'activité, que la lexie PEINTURE<sub>II,B,2</sub> est un N-d'entité et que la lexie PEINTURE<sub>III,2</sub> est un N-de-matière (2a-c). Autrement, il faudrait parler d'un vocable PEINTURE qui est à la fois un N-d'activité, un N-d'entité et un N-de-matière, ce qui est peu souhaitable. Les numéros de lexies sont ici empruntés au *Petit Robert* (PR).

- (1)a Ce chien est doux<sub>I,A,2</sub>. ['a un poil doux']
- (1)b Ce chien est doux<sub>I,B,2</sub>. ['se comporte doucement']
- (2)a La peinture<sub>I,A</sub> au pistolet, c'est amusant.
- (2)b J'ai restauré deux peintures<sub>II,B,2</sub> ce matin.
- (2)c Il y a de la peinture<sub>III,2</sub> sur tes vêtements.

Les critères retenus valent pour les catégories lexicales (N, V, ADJ, ADV) et grammaticales (morphèmes liés, SPÉC, PRÉP et diverses conjonctions), pour les fonctions (sujet, CD, complément indirect ou CI) et pour les types d'énoncés (P, proposition). Ils produisent un plan de détail récurrent et donc prévisible et sont utilisés à trois reprises dans chaque chapitre : pour délimiter le domaine ; pour l'organiser et constituer les classes, y compris en ce qui a trait aux formes indéfinies des catégories lexicales ; pour décrire chacune des classes de la catégorie (types de N, de V, de P...).

## 2.2 Convergence, prototypie et intersections

Une telle méthodologie permet de traiter chaque fait comme un lieu de convergences, un faisceau de propriétés. Ainsi, en général, le sujet précède le prédicat et correspond à l'ARG1, qui privilégie le trait /ANIMÉ/ et le rôle /AGENT/ ; il régit l'accord ; il est le propos, est connu et sélectionne les PRÉDÉT sauf si le prédicat ne lui attribue pas une propriété, auquel cas il accepte l'indétermination et est plus mobile... Il en va de même pour la voix, caractérisée par le statut des ARG et la morphologie mais aussi par la valeur aspectuelle.

Une catégorie ou une fonction définie par des convergences contient un noyau prototypique, qui possède tous les traits et représente les meilleurs exemplaires, ainsi qu'une périphérie, où certains traits manquent. Ainsi le N, l'ADJ et le sujet, parfois déplacé, perdent peu à peu leurs caractéristiques et seule une description ordonnée montre l'éloignement progressif du noyau. Une rubrique **Intersections** permet de noter certains croisements qu'une analyse systématique met en évidence. Par exemple, les « adverbes » *très* et *hier* sont aux antipodes sur le plan distributionnel et sémantique, l'un étant un SPÉC-de-quantité et l'autre un circonstant. Or *aussitôt* et *bientôt* cumulent les propriétés des deux catégories et sont donc en intersection avec celles-ci.

La linguistique structurale a exploité ces critères avec rigueur mais souvent séparément : le distributionnalisme a retenu la distribution à divers niveaux ; la glossématique a privilégié les relations hiérarchiques ou la dépendance ; le fonctionnalisme pragois a opposé, dans le domaine syntaxique, le noyau, obligatoire, et l'expansion, facultative. La rigueur a souvent pour prix la mise à l'écart de certains points et une approche qui ne combine pas les perspectives focalise sur un aspect de la grammaire, qui est hypertrophié.

## 2.3 Le statut de la transformation

La transformation a été abondamment utilisée par les courants post-structuraux, à des fins parfois contradictoires. D'un côté, elle peut simuler la production et ramener tous les énoncés à une source commune, manipulée ensuite pour produire une pluralité de résultats. Les écueils de cette dernière conception sont connus : l'effet sémantique de la transformation est ignoré ; la structure de départ (dite profonde) reste hypothétique... D'un autre côté, la transformation permet d'établir des rapports systématiques entre énoncés proches et montre des différences inattendues. Ainsi les V *arriver*, *manquer*, *falloir* sont apparemment identiques : leur sujet est *il* impersonnel, ils ont un seul ARG manifesté et refusent la passivation. Pourtant diverses transformations (distribution, pronominalisation, prédétermination, interrogation, clivage par *c'est* ou *il y a*) montrent que le SN a un statut différent avec chacun de ces V : l'ARG de *arriver* est déplacé après le V selon les règles de l'impersonnalisation ; *manquer* a un ARG au statut incertain ; *falloir* est un V-impersonnel et non un V impersonnalisé (voir I-2-3).

Le cadre théorique doit donner un sens aux résultats et nous utilisons la transformation comme un simple instrument heuristique. Cette grammaire modulaire ne met pas en correspondance un

schéma syntaxique profond avec un plan superficiel ni deux schémas superficiels dont l'un serait dérivé de l'autre : elle part des catégories lexicales (surtout de leur hiérarchie notionnelle), sur lesquelles sont effectuées des opérations de référence et de prédication. Les énoncés produits ont chacun leurs propriétés et constituent des paraphrases dont la comparaison peut être éclairante. Cela justifie la présence d'une rubrique **Tests transformationnels et paraphrases**. Plus rarement, une glose peu naturelle tente de construire la hiérarchie notionnelle, source de multiples schémas de prédication.

### 3. CONSIDÉRATIONS SUR L'APPROCHE SÉMANTIQUE MODULAIRE

#### 3.1 Considérations internes

##### 3.1.1 La délimitation du domaine : l'exclusion de la phonologie et de la pragmatique

Une approche modulaire exige que le domaine de chaque module soit circonscrit et trois zones sont retenues : relations hiérarchisées entre catégories lexicales sur le plan morphosyntaxique et sur le plan notionnel ; relations entre catégories lexicales et l'univers extra-linguistique (référence) ; relations entre catégories lexicales sur le plan morphosyntaxique dans le groupe et la P (prédication). La phonologie et la pragmatique sont donc écartées mais quelques considérations sont utiles.

Toute langue est décomposable en phonèmes, éléments qui n'ont pas de sens mais distinguent les monèmes entre eux et qui sont du domaine de la phonologie. Comme la grammaire, celle-ci a deux aspects : l'un, morphologique, concerne l'organisation de la masse sonore en phonèmes (nombre, classification) ; l'autre, syntaxique, décrit les règles de combinaison des phonèmes qui forment les syllabes et les mots. La phonologie n'est pas abordée ici pour deux raisons : l'orientation sémantique de l'ouvrage ; l'absence de processus créatif en phonologie, les associations de phonèmes liées à un signifié étant mémorisées par les locuteurs. La prosodie, porteuse d'informations (intonation prosodique distinctive selon les modalités de P ; pauses), sera cependant évoquée à l'occasion.

Les relations entre locuteurs pourraient constituer un module pragmatique mais il doit être lui aussi bien délimité. Nous écartons la conception tentaculaire de la pragmatique, qui aurait pour objet le langage en situation et donc certains aspects de la référence (déictiques, embrayeurs) : elle réduit la zone de la sémantique référentielle et la scinde indûment puisque les repères situationnels seraient de nature pragmatique alors que les repères absolus et la quantité seraient de nature sémantique. Au contraire, les actes illocutoires (acte descriptif, directif, expressif...) concernent bien les relations entre locuteurs mais chacun des actes est lié à un certain type ou modalité de P (déclaratif, interrogatif, impératif, exclamatif). Dans cette zone, la sémantique croise la pragmatique, y compris pour des énoncés accomplissant un acte indirect, où le type ne correspond pas à l'intention du locuteur mais où la relation est codifiée (1a). Quant aux actes dérivés, où la correspondance est faible entre le sens littéral et l'interprétation illocutoire, ils exigent eux aussi un calcul sémantique : la cause de l'acte illocutoire (acte subordonné) est exprimée mais non le contenu ni la nature de l'acte illocutoire dérivé, qu'il faut reconstituer (acte directeur) (1b). Ces actes dérivés relèvent donc encore en partie de la sémantique. Cela vaut aussi pour les v en emploi performatif, qui accomplissent à la première personne du présent ce qu'ils décrivent (1c). Quoi qu'il en soit, l'interprétation sémantique précède encore l'interprétation pragmatique.



- (1)a Peux-tu ouvrir la porte ? ['Ouvre-moi la porte, s'il te plaît']  
 (1)b J'ai la main sale. ['Je te demande {d'ouvrir la porte / du savon} parce que j'ai la main sale']  
 (1)c Je te salue. / Je déclare Luc coupable.

En plus de cette zone partagée, la pragmatique possède un domaine propre, celui des marqueurs discursifs (MD), qui ne sont pas intégrés à un énoncé et sont de trois types :

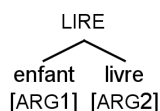
- les marqueurs illocutoires, qui peuvent accomplir seuls un acte illocutoire (2a) ou sont ajoutés dans un énoncé pour imposer la bonne interprétation pragmatique (2b) ;
- les marqueurs interactifs (3) ;
- les marqueurs structurants (4a), parfois argumentatifs (4b).

- (2)a Salut. / OK. / Zut ! / Bravo. / Hélas ! / Nom d'un chien !  
 (2)b La porte, de grâce ! / La porte s'il te plaît.  
 (3) Ohé ! / Hep. / A –Je pars. B –Hum hum.  
 (4a) Tout d'abord, je parlerai du domaine général, ensuite de deux aspects particuliers.  
 (4b) Il se tait, donc il a tort. / Il se défend mais il a tort.

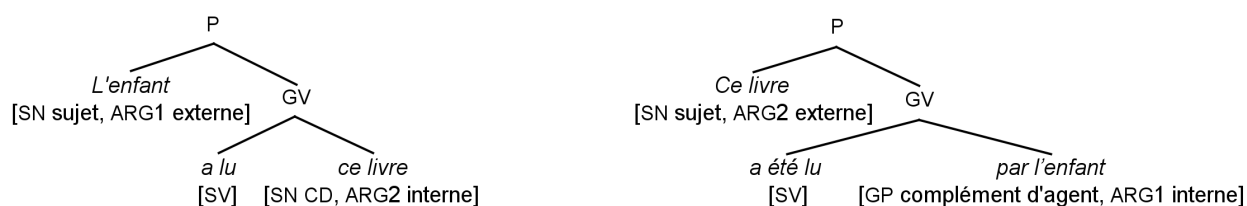
### 3.1.2 Les modules : indépendance, interférences et réalisme

#### a) La grammaire en sous-systèmes indépendants

L'approche modulaire divise la grammaire en sous-systèmes, traitant chacun de problèmes spécifiques, ce qui permet de la clarté et explique que des analyses contradictoires soient l'une et l'autre justifiées. Par exemple, le module notionnel analyse les relations entre un prédicat et ses ARG en mettant ces ARG sur un pied d'égalité (**Schéma 1**) ; le module prédication distingue un ARG externe, support du prédicat, et des ARG internes. L'analyse traditionnelle et celle en "constituants immédiats" privilégient cette seconde analyse (**Schéma 2**).



**Schéma 1. Les relations prédicat-arguments au plan notionnel**



**Schéma 2. Les relations de prédication**

Le cadre retenu réorganise les domaines traditionnels de la grammaire, qui varient d'ailleurs : lexicale / morphologie / syntaxe ; morphologie / syntaxe / sémantique (souvent scindée en sémantique lexicale et grammaticale)... Trois aspects sont fondamentaux :

- la sémantique existe dans le lexicale, la morphologie et la syntaxe ;
- le lexicale, spontanément lié à la sémantique, joue un rôle important en syntaxe. Un mot lexical occupe un rang dans la hiérarchie morphosyntaxique mais aussi notionnelle : s'il est prédicat1 ou prédicat2, il appelle des ARG qu'il sélectionne et conserve même s'il change de catégorie lexicale ;

- les flexifs (morphologie) gagnent à être étudiés avec les SPÉC car tous construisent la référence. Les SPÉC du N (PRÉDÉT) portent les traits référentiels de la déclinaison latine (genre, nombre) et la conjugaison s'est largement déplacée vers les SPÉC verbaux (AUX).

Les effets sont grands sur les regroupements, qui se font et se défont en chaîne. Ainsi :

- si l'ADV est un prédicat<sup>2</sup> (prédicat de manière), caractérisé par sa position dans la hiérarchie notionnelle et sa complémentation, il est différent des SPÉC-de-quantité à valeur référentielle comme *plus*, *souvent* et des circonstants comme *ici*, *hier*, qui repèrent ;
- si le circonstant et les SPÉC-de-quantité sont définis par leur rôle référentiel, ils entrent dans le même module que les PRÉDÉT et les AUX, tout comme les N-spéc, les V-spéc, les N-référentiels, les V-référentiels et les ADJ-référentiels, dont le comportement est particulier ;
- si le circonstant, classe centrale des compléments de P (mobiles, facultatifs), entre dans le module référentiel, le concept de complément de P perd de son intérêt ou doit être redéfini.

Le plan retrouve globalement la distinction entre les niveaux reconnus d'analyse syntaxique : le **syntagme** associe un mot-tête et les éléments créant la référence ; le **groupe** contient en plus les arguments internes d'un prédicat notionnel (*le retour de Luc*) ou un prédicat interne (*un retour inattendu*) ; quant à la **phrase**, elle exige un prédicat externe (*Luc revient*).

### b) Les interférences entre modules

La rencontre de modules à l'intérieur du syntagme, du groupe et de la P laisse prévoir des contraintes ou interférences complexes. Ainsi :

- lors des opérations de construction de la référence, le N sélectionne ses SPÉC selon sa classe (N-d'entité, N-de-matière...). Cependant, une telle classe n'est pas indépendante de la prédication (ajout d'un prédicat interne dans le groupe ; fonction du GN dans la P ; type de P...);
- le sujet est souvent l'ARG1 mais le choix de l'ARG sujet dépend aussi de son statut référentiel (trait /THÉMATIQUE/, qui justifie la sélection des PRÉDÉT), de son statut discursif (propos établi ; propos réactivé et détaché en tête de P) et du trait /±TOPIQUE/ (le sujet non topique d'un prédicat qui n'attribue pas de propriété est parfois indéterminé et postposé).

### c) Le réalisme des modules

Une grammaire gagne à être compatible avec certaines réalités observables, en particulier avec les étapes de l'acquisition du langage. Sous cet angle, l'approche modulaire n'est pas en contradiction avec les faits : les notions (*chien*, *toutou* ; *gros*) sont d'abord acquises et exprimées indépendamment, avant la prédication ; les premières P contiennent une prédication externe et combinent un ARG et un prédicat sans contrainte de catégorie ni ordre précis (*Parti chien / Chien méchant*) ; les opérations de référence sont acquises plus tardivement. Abstraites, ces dernières exigent en plus la maîtrise des agencements catégoriels dans la P car elles varient avec les catégories lexicales.

Cette approche modulaire respecte mieux le "réalisme psychologique" que diverses théories : la grammaire générative transformationnelle ne prétend pas décrire les opérations de production ; la psychomécanique postule que le temps de production, réel, correspond à des saisies fort hypothétiques (signifiés d'effets) sur un signifié de puissance. Ces grammaires centrées sur la production, qu'elles simulent plus ou moins, négligent un fait important : le récepteur accomplit le chemin inverse de celui du producteur pour interpréter. Il faut donc porter autant d'intérêt à la reconnaissance qu'à la production et l'approche modulaire tient compte de cette exigence.

## 3.2 Considérations externes : entre récupération et nouveauté

### 3.2.1 Les approches structurales

#### a) Trois structures pour trois modules

Le structuralisme définit un élément par ses relations (opposition, intégration, dépendance) mais la structure peut être située à trois niveaux : les catégories lexicales ; les paradigmes de grammèmes, en particulier ceux du N et du V (SPÉC ou flexifs) ; la P, au plan de l'expression par l'intégration d'éléments au niveau supérieur. Cela permet de parler des structuralismes.

Chaque module peut être rapproché d'un type particulier de structuralisme, ce qui sera approfondi dans les présentations respectives des modules. Les deux premières structures se situent dans la langue : elles sont mentales, abstraites, sémantiques, représentent une organisation du pensable partagée pour communiquer et se superposent, faisant de la langue un "système de systèmes" selon l'expression guillaumienne. La dernière structure se situe dans la P : elle est alors observable, perceptible, positiviste et de nature syntaxique.

#### b) Des failles à combler

L'approche modulaire doit cependant combler certaines failles du structuralisme dénoncées par les théories post-structurales et dépasser la rigidité inhérente aux structuralismes :

- les guillaumiens proposent un "système de représentation" sans doute plus théorique que réel. Le statut grammatical d'éléments comme *tas*, *partie* ou *commencer*, qui participent aux opérations de référence, affaiblit la notion de système, nécessairement clos ;
- l'analyse en constituants immédiats distingue mal la nature des relations dans la P, le groupe et le syntagme. Linéaire, elle bute aussi inévitablement sur des phénomènes complexes (détachement, clivage...), considérés dans l'approche modulaire comme le résultat de stratégies de réparation lors de conflits entre modules.

Enfin, dans une approche structurale, la théorie du langage est minimale ("toute langue est un système") et la portée des analyses est réduite puisqu'elles ne valent en principe que pour une langue. Les versions post-structurales ont tenté des généralisations sur le langage (ARG, prédicat, SPÉC...) et les modules proposés nous paraissent valoir pour les différentes langues. Toutes possèdent des notions hiérarchisées, matériau de base pour les opérations de référence et de prédication, mais chacune manifeste ces notions à sa façon et associe différemment ces opérations (place, morphologie, SPÉC). En latin, un flexif nominal (déclinaison) exprime la référence (nombre) et la fonction, traits que le français dissocie et marque par des SPÉC (PRÉDET), par des PRÉP et par la position.

### 3.2.2 Les approches post-structurales

#### a) La grammaire générative de Chomsky

Dans le cadre des principes et des paramètres (Chomsky, 1981), la grammaire générative chomskyenne propose des modules différents des nôtres, mais il s'agit parfois de variantes terminologiques : les rôles thématiques correspondent aux rôles sémantiques que les prédicats attribuent aux ARG (plan notionnel) ; les Cas correspondent en partie aux fonctions (plan de la prédication) ; le principe de projection est retenu mais nous distinguons les liens selon le module : les SPÉC créent le syntagme, les ARG et prédicats internes créent le groupe. Des partisans ont noté que ce modèle n'est pas basé sur une "dérivation" mais "construit une structure complète avant d'appliquer les principes de la grammaire" (Brousseau et Roberge,

2000 : 141). Il n'est pas assez étapiste pour être dit génératif et, pour parler clairement, il amalgame dès sa structure de départ ce qui résulte pour nous de la rencontre de modules.

Dans le cadre minimaliste (Chomsky, 1995), la grammaire générative n'oppose plus les niveaux profond et de surface (structure-D, structure-S). La P résulte d'une "dérivation" et commence par une numération qui produit un sous-ensemble d'items tirés du lexique et soumis à des associations dans la composante computationnelle. Il reste deux différences :

- la numération contient des catégories fonctionnelles (SPÉC par ex.), soumises à vérification (Brousseau et Roberge, 2000 : 131). Notre départ ne contient que des notions ;
- le nœud INFL ou I (*inflexion*), intermédiaire entre le SN et le SV, représente la tête de la P (la P étant une projection maximale de I) et contient deux éléments distincts nécessaires à la conjugaison : ACC (accord) et T (temps) (Brousseau et Roberge, 2000 : 55, 113). Mais il ne suffit pas de les distinguer, il faut les insérer dans des modules différents : rang et temps entrent dans le module **référence** (il faut ajouter l'aspect) et apportent des traits sémantiques ; l'accord entre le sujet et le V, constitutif de la P, appartient au module **prédication** et ne représente pas un trait mais le partage d'un trait, celui du rang.

### b) L'approche culiolienne

Le plan ternaire s'appuie sur la théorie des repérages énonciatifs d'A. Culioli (synthèse dans Vignaux, 1988), qui propose un schéma de lexis associant les notions. Ce schéma est au départ de l'énoncé et sert de support aux opérations de référence et de prédication. Cette approche, fondamentalement sémantique, permet une vision dynamique de la langue et contraste avec la vision statique du structuralisme, qui proposait un ensemble de constituants ou une structure de P disponible pour l'insertion de ces constituants. Son aspect génératif et énonciatif a été source d'inspiration : la création du syntagme, du groupe et de la P résultent de l'activité d'un énonciateur qui construit la référence et prédique. Nous avons innové sur deux points :

- il a fallu donner un statut à l'ADJ (prédicat1, comme le V) et à l'ADV (prédicat2) dans le premier module car le schéma de lexis n'évoque que les places saturées par le N et le V ;
- la nature de la référence est délimitée et précisée (repérage et quantification).

### 3.2.3 Des approches sémantiques quasi modulaires ?

Si l'approche modulaire consiste à traiter de façon autonome des éléments interconnectés, elle a déjà inspiré d'autres grammairiens qui n'utilisent pas le terme de module mais ont une base modulaire et accordent une place à la sémantique.

R. Martin et M. Wilmet (1980 : 8) distinguent énonciation et prédication, "mêlées dans la pratique". Nous avons apporté quelques modifications à leur organisation binaire :

- les chapitres II et III de leur première partie (qui traite de l'énonciation) entrent dans notre module **référence**, qui contient aussi les circonstants et les « adverbes » de degré ;
- leur deuxième partie (consacrée à la prédication) correspond à notre module **prédication**, excepté pour le circonstant, traité dans le module référentiel ; nous y ajoutons l'énoncé comme acte (leur chap. I), l'assertion résultant d'une prédication externe de type [sujet + prédicat] ;
- leur deuxième partie évoque (p. 173) des "schèmes "très profonds" de nature sémantico-logique" et une "structure très profonde, lieu des « universaux » du langage" (p. 174). Ce point, sans doute négligé en raison du caractère de l'ouvrage, semble concerner la structure arguments-prédicats et constituer notre module **catégories lexicales**. Seuls le V et ses actants sont mentionnés mais nous intégrons la plupart des ADJ et l'ADV (au sens strict) parmi les prédicats.

P. Le Goffic (1993: 10) évoque six plans et considère que ces “niveaux d’analyse sont à distinguer soigneusement, pour pouvoir être d’autant mieux reliés”. Quelques regroupements ou déplacements permettent des rapprochements :

- la structure sémantique (les relations actanciennes : p. 10) correspond à la hiérarchie notionnelle du module **catégories lexicales**. Deux points nous distinguent : l’ADJ qualificatif et l’ADV (au sens strict) sont considérés comme des prédicats, tout comme le V ; nous dérivons la P à partir d’un niveau profond contenant des actants ou cas profonds (p. 16) ;
- l’analyse des groupes (nos syntagmes) évoque “la zone de la détermination et de la quantification (zone du “spécificateur”)” pour le GN (p. 24) puis la quantification du groupe adjectival (G-ADJ) et du groupe adverbial (G-ADV) (p. 30 et 33). Notre module **référence** étudie ces marques mais également celles du GV, lui aussi quantifié et déterminé, et le circonstant, que nous sortons de l’ensemble des compléments facultatifs du V ou de la P (p. 12, 17, 76) ;
- la structuration logico-grammaticale (sujet-prédicat), la structure fonctionnelle (relations syntaxiques donnant une fonction aux actants), la structure thématique (thème / rhème) et la modalité de P (assertion...) (p. 10) sont regroupées dans le module **prédication**.

Ces travaux montrent que notre projet, même s’il est novateur, n’est pas révolutionnaire et qu’il exploite simplement à l’extrême quelques principes d’analyse établis. Les différences restent cependant marquées : notre grammaire a pour base trois modules sémantiques ; R. Martin et M. Wilmet proposent une dichotomie *énonciation / prédication* et structurent leur ouvrage à partir d’elle ; P. Le Goffic propose six plans mais n’organise pas sa grammaire à partir d’eux... Hors du domaine français, des approches sémantiques qui intègrent le lexique, la morphologie et la syntaxe (courants d’unification) nous ont inspiré, en particulier celles de S. C. Dik (1989) et de R. D. van Valin (2003). Elles sont cependant plus stratificationnelles et intègrent la pragmatique.

## Références

- BROUSSEAU, Anne-Marie et Yves ROBERGE (2000), *Syntaxe et sémantique du français*, Saint-Laurent, Fides.
- BRUNOT, Ferdinand (1922), *La pensée et la langue. Méthode, principes et plan d'une théorie nouvelle du langage appliquée au français*, Paris, Masson (3<sup>e</sup> éd. 1936).
- CHOMSKY, Noam (1981), *Lectures on government and binding*, Dordrecht, Foris Publications. [tr. fr. 1991, *Théorie du gouvernement et du liage*, Paris, Le Seuil]
- CHOMSKY, Noam (1995), *The minimalist program*, Cambridge (MA), The MIT Press.
- DIK, Simon C. (1989), *The Theory of Functional Grammar*, tome 1 (*The Structure of the Clause*), Dordrecht, Foris Publications.
- LE GOFFIC, Pierre (1993), *Grammaire de la phrase française*, Paris, Hachette.
- MARTIN, Robert et Marc WILMET (1980), *Syntaxe du moyen français*, Bordeaux, Sobodi.
- MEL'ČUK, Igor, André CLAS et Alain POLGUÈRE (1995), *Introduction à la lexicologie explicative et combinatoire*, Louvain-la-Neuve, Duculot.
- MOIGNET, Gérard (1981), *Systématique de la langue française*, Paris, Klincksieck.
- NØLKE, Henning (1994), *Linguistique modulaire : de la forme au sens*, Paris, Peeters.
- NØLKE, Henning (1999), « Linguistique modulaire : principes méthodologiques et applications », in Henning Nølke et Jean-Michel Adam (éds), *Approches modulaires : de la langue au discours*, Lausanne, Delachaux & Niestlé, p. 17-73.
- ROULET, Eddy (1999), « Une approche modulaire de la complexité de l'organisation du discours », in Henning Nølke & Jean-Michel Adam (éds), p. 187-257.
- VAN VALIN, Robert D., Jr. (2003), *Exploring the Syntax-Semantics Interface*, Cambridge, Cambridge University Press.
- VIGNAUX, Georges (1988), *Le discours acteur du monde. Énonciation, argumentation et cognition*, Paris, Ophrys.